Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de couleur (i.e.			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or di along interior margin / La reliure serrée causer de l'ombre ou de la distorsion le marge intérieure.	peut		certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

MELANGES BELIGIEUX

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

Vol. XII.

Montreal, Mardi 21 Novembre 1848.

No. 20.

DE LA LIBERTE DE L'EGLISE

44 La gravité des événemens politiques, l'extrême importan ce des questions sociales qu'on a soulevées depuis quelques mois, n'ont pas permis à l'opinion publique de se préoccuper d'autres questions très-importantes en elles-mêmes. Il cût été difficile, nous en convenous, d'exiger des esprits les plus serieux l'attention et la maturité nécessaires pour étudier les grands principes de la liberté de l'Eglise, par exemple, quand on ébranlait violemment autour de nous les bases les plus élémentaires de la société civile, la propriété, la famille, c'està-dire l'ordre établi par la Providence dans les choses humaines. Nous ne nous piaindrons pas de cet oubli, ou plutôt de ce délai, comme d'une injustice, et nous aimons à espérer dans l'avenir. L'Eglise sait attendre : elle l'a bien prouvé.

Cependant, on ne peut s'empêcher de le remarquer, il cût été des à présent honorable pour la liberté et la logique, de déclarer hautement que, dans ce mouvement nouveau d'émancipation, l'Eglise n'etait pas exceptée; il eût été glorieux pour l'humanité de voir admis comme une conséquence loyale de la liberté politique, l'affranchissement vrai de la hiérarchie, de l'action, de l'enseignement et des institutions catholiques.

On ne pouvait certes ignorer en Italie, en Allemagne, en France, que sous bien des rapports l'Eglise n'est point libre comme il conviendrait qu'elle le fût pour l'accomplissement de sa mission toute spirituelle et sacrée auprès des peuples. On connaissait en particulier les plaintes de l'Episcopat Français. Qu'a-t-on changé jusqu'ici?

Nous reconnaîtrions sans peine que les embarras du moment étaient un obstacle; mais nous aurions voulu entendre sortir de la bouche de nos hommes d'Etat quelques-unes de ces parcles qui permettraient en son temps une discusion franche, impartiale, généreuse; et qui, supérieure aux préventions mesquines du passé, mesurerait les destinées religieuses de la France sur les larges proportions de la liberté de la justice et de l'égalité véritables.

Attendons, puisqu'il le faut encore, sans jamais désespérer; n'anticipons point sur les difficultés de l'avenir : mais ne négligeons pas non plus dans l'occasion, de préparer, s'il est possible, la solution pacifique de ces grandes questions, de ces illustres et tristes débats où l'on crut trop souvent faire triompher l'Etat rontre l'Eglise, et où l'Etat, dans la réalité souffrait plus encure que l'Eglise en blessant les hautes sus-ceptibilités de tout ce qu'il y a de plus libre dans l'âme humaine, la foi et la conscience.

Et pourquoi donc enfin ne consentirait-on pas à laisser se développer sans entraves, dans sa voie propre et toute surhumaine, la pensée, l'action catholiques ? Que craint-on ? Pourquoi semble-t-il être tacitement convenu entre les hommes politiques de l'Europe, qu'il n'y a rien à saire, rien à améliorer en ce qui touche aux rapports de la société temporelle avec la société spirituelle?

Une idée qu'on rencontre d'abord devant soi, comme une barrière formidable dressée dans certainsesprits contre le plus simple énonce des droits de l'Eglise à la liberté, c'est une idée sausse et presque idolatrique de l'unité de l'Etat, de la suprématie universelle de l'Etat.

Il est des penseurs d'ailleurs sérieux qui croient impossible l'unité sociale et politique, si a côté des institutions et des lois de l'ordre civil- et temporel, vit et règne, libre et indépendante dans l'ordre civil et temporel, vit et regne, libre et indépendante dans l'ordre spirituel une instution sacrée, l'Eglise. Chose étrange ! étrange préoccupation d'un génie supérieur! Grotius lui-même a sait un livre: Du pouvoir du magistrat politique sur les choses sacrées ; et malheureusement cette doctrine ne fut que trop répandue des l'origine parmi les theologiens et les publiciste protestants. Ensorte que Bossuet a pu, de son temps, écrire avec vérité ces paroles : " C'est à quoi se termine la Réforme, à soumettre l'Eglise au siècle, la science à l'ignorance et la foi au magis-

Ce dogme de l'unité de l'Etat, ou pour mieux dire de la suprematie absolu de l'Etat, en matière de religion, ne fut point, il est vrai, aussi ouvertement professé par coux des publicistes et des jurisconsultes catholiques aux quels nous devons les tristes systèmes qui ont si péniblement pesé sur l'Eglise et entravé sa liberté depuis deux siècles, Mais une école se forma : elle s'est perpétuée ; et en s'appuyant sur des maximes banales, qu'il ne faut pas diviser l'Etat entre deux pouvoirs indépendants, qu'il ne faut pas le soumettre à à un souverain étranger, on a cherché, avec plus ou moins de déguisement et d'habileté, à décorer de beaux noms les liens qui enchainent l'Epouse du Christ-

Nous faisons une large part à l'ignorance et aux préjugés; nous ne voulons point en ce moment rappeler la mission funeste que la baine se donna trop souvent contre l'Eglise: nous voulons seulement rétablir les notions saines et vraies en cette matière.

Le principe qu'on exagère et dont ou abuse est donc l'unité de l'Etat.

La vérité qu'on méconnaît est l'unité propre et indépendante del'Eglise.

L'unité de l'Etat doit être conservée : un grand peuple est une grande et noble famille. La nationalité, la patrie, leur intégrité, leur force, leur liberté, leur gloire doivent être pour nous les objets veneres des plus vives affections, Leur souvenir sera toujours battie des cœurs chrétiens ; et rieu dans l'Evangile, dans les institutions catholiques, n'est fait assurément pour arrêter l'élan d'un généreux patriotisme; bien an contraire.

Montesquien avait puisé dans son génie et dans l'histoire l'inspiration qui lui sit rendre à cet égard un solennel et juste témoignage au christianisme, et les esprits sincères et élevés se sont associés dans tous les temps à ce langage de la vérité et de la justice.

Mais il importe de bien comprendre ce que nous nimons dans l'Etat dans le pays : ce qu'il est réellement pour nous ce que nous demandent son indépendance, son unité forte et puissante,

April 1 march 1 march 1 march 1 m

teur, qui voulut la société et donna aux hommes les inclina- hommes de Dieu et les hommes de tous ; et à force de zète, tions et les besoins qui les rassemblent et les unissent par des liens étroits. Sans cette vue d'une Providence attentive on n'explique pas la communauté et la diversité des langues, les convenances de l'esprit et des mœurs, ou leurs divergences: les divisions souvent naturelles des territoires. entre les peuples. Ce qui fait un pays, un Etat, une nation, vient de plus haut que des résultats violents de la conquête, ou du libre consentement des agrégations primitives, ou des stipulations et des traités. Il y a une sorte de prédestination des sociétés humaines dans les conseils du gouvernement temporel de la Providence.

Aussi faudrait-il étudier l'ordre social et politique avec un respect religieux et avec ce recueillement, source des pensées grandes et vraies.

On reconnaîtrait alors, dans cette économie divine de l'ordre temporel, qu'une société est un corps moral, composé de membres raisonnables et libres. Cette société a une fin commune, parce ce que chaque membre a sa fin personnelle, semblable et étroitement liée à celle de tous les autres. Chacun, dans cette société du temps, a besoin d'ordre, de paix, de liberté, de bien-être; tous s'unissent afin d'arriver plus sûrement par leur concours au but propre de chaeun, dans la réalisation obtenue de l'ordre, de la liberté, de la paix, du bien de tous.

Telle est l'unité vraie de l'Etat ou du corps politique.

Unité de fin, le bien temporel de sous les membres ; unité de moyens, qui consiste surtout dans une heureuse alliance de la liberté et de l'autorité, et qui, par une action régulière et combinée, doit garantir à tous et à chacun, autant qu'il est possible, la fin sociale, la prospérité commune et tempoelle,

Il faut rester dans ce point de vue et dans cette unité, pour être dans le vrai, quand il s'agit d'apprécier la société politique de l'Etat; sans quoi, on déplace les bornes apposees par la nature et par l'économie divine de toutes choses.

A l'Etat donc et la société temporelle, quelle qu'en soit l'ailleurs la forme et l'expression politique; à l'Etat, son unité, sa force, sa loi, son armée, sa justice, ses impôts, ses routes, ses canaux ; a l'Etat, sa gloire, ses arts, ses sciences et son industrie; que dans l'ordre et la liberté, il organise la paix et la prospérité publiques ; qu'il les maintienne, les ac croisse; qu'il le couronne de tous les genres de progrès; qu'il réprime aussi les attentats commis contre les droits et les lois de la souveraineté sociale : rien de mieux.

L'Eglise applaudit, elle aide, elle concourt merveilleusement, elle prie dans tous les œurs de la grande famille, pour réunir d'autant mieux tous les sentiments et tous les dévouements. L'Eglise apaisera les irritations, réglera les consciences, dirigera versle bien l'énergie des désirs; elle a la part de Dicu, la meilleure sans doute, celle que Dieu s'est réservée dans la vie sociale et privée; c'est-à-dire les croyances, les vertus, le culte, la religion, les tendances et les espérances immortelles, leur efficacité intime et leur action extérieure et sensible.

Mais tout cela constitue un ordre distinct, une société dislincte, la sociéte spirituelle, qui possède son unité propre, libre, indépendante, alliée, non pas ennemie; secourable non pas subversive de l'unité de l'Etat.

Nous essaierons de le montrer dans les articles qui devront

X. DE RAVIGNAN, S. J.

LETTRE POSTORALE DE MGR. DE PARIS.

"Plusieurs de nos illustres prédécesseurs, sur le front desquels nous voyons briller la double auréole de la science et de la sainteté, nous promettent leurs inspirations. Les deux derniers, que nous avons eu le bonheur de connaître et qui ferment si glorieusement cette magnifique successe no de Pontifes, fixaient, par dessus tous, les regards de tre amour et de notre confiance. L'un, réunissant en sa noble personne tout ce qu'il y a de plus saintement aimable dans Fénélon et saint François de Sales, se montre à nous couronné de grâce et douceur. Père des orphelins du choléra, il nons apprend le devoir du Pasteur pour les temps où l'épidémie pourrait sévir encore et répandre lu mortalité. L'autre a trouvé le triomphe dans une mort qui re nouvelle la vie et la beauté de notre siège, et suit rejaillir sur l'épiscopat et le clergé de l'univers catholique tout entier, ainsi que l'a proclamé le grand Pie IX une gloire durable et éclatante...

" En reportant nos regards sur la terre, nous apercevons d'abord à la tête de notre nouveau diocèse un chapitre plein de lumières et de vertus. C'est dans son sein principalement que nous trouverons des coopérateurs pour notre administration. Nous en serons ce qu'en ont suit les sacrés canons de l'Eglise, not e sénat. Nous nous éclairerons de ses conseils; il prêtera à nos délibérations, dans les affaires importantes, le concours de sa sagesse. Son expérience sera pour nous une arme puissante qui nous rendra fort à la fois et mesuré dans l'action. Il sera aussi un soulagement pour notre faiblesse; la part qu'il prendra à notre sollicitude pastorale, lui sera renduc en affectueux dévoument et en vive gratitude.

" Et que ne devons-nous pas attendre encore de notre clergé formant autour de nous cette belle couronne de frères dont parle l'Ecriture ? La connaissance que nous avons de son zèle, de sa charité, de l'esprit qui l'anime, allége déjà l'immense fardeau dont nous serions accablé sans lui. Dans In première ville du monde au foyer de la science, sur le théâtreides grands évènements qui agitent les nations, renouvellent les peuples et imposent des lois à l'univers, il comprend toute la dignité de sa mission et il la remplit avec honneur. Pour rendre plus fécondes les nobles inspirations qui le dirigent, il s'unira étroitement à son premier pasteur. Nous serons heureux et sier de cette alliance, et Dieu bénira le mystère de l'unité demandé par son fils, et il sera un té- compense divine au prix des trésors que l'orgueil et l'avari. moignage public de la puissance de la soi et la source de ce voudraient entasser. aux peuples, comme une armée rangée en bataille, sous un d'existence ou de la libéralité du riche ou de sa propre in-

de désintéressement, de mansuétude et d'amour, nous les gagnerons à la religion, c'est-à-dire au respect de tous les droits et à la pratique de toutes les vertus...

"Co pendant, N. T. C. F., notre ame est agitée par un flux et reflux de sentiments contraires. Comment en effet, malgré toutes ces ressources de la religion et les nombreuses espérances qu'elle nous donne, ne pas trembler à la vue de la tâche immense qui pèse sur nous, au milieu de la misè. re publique? Sans détailler les maux et les besoins extrêmes qui semblent être le triste apanage de la cité la plus florissante du monde, pourrions-nous ne pas nous préoccuper ivec une inquiète sollicitude de l'état lamentable de cette multitude à qui manque le pain de chaque jour? Nous nous sommes souvent demandé comme le divin Sauveur : " Où pourrons-nous trouver tout ce qui est nécessaire pour apaiser la " faim qui la dévore?" Et nos entrailles se sont déchirées de douleur, et notre ame s'est laissé abattre par le spectacle de tant de misères. Nous nous sommes dit : Ce sont nos frères et nos enfants qui souffrent ; et parce qu'ils souffrent, la foi les ennoblit à nos yeux et les marque d'un caractère sacré. Peuple racheté par le sang de Jésus-Christ destiné à une vie immortelle et qui n'avez pas le pain qui alimente la vie du temps, vous serez l'objet particulier de nos soins et de notre affection. Nous consacrerons toutes les ressources de la charité chrétienne, nous mettrons en œuvre toutes les inventions de notre zèle et de notre amour pour soulager votre indigence et consoler vos donleurs. Nous vous apportons sans donte les espérances de la religion comme une magnifique compensation de ce que la fortune vous refuse et un motif puissant de résignation et de patience. mais nous n'oublierons pas que si vous vivez de l'enseignement de la foi, vons vivez aussi du pain matériel qui ranime vos forces, soutient vos familles, vous met à l'abri de l'humiliation et de la dégradation de la misère, et vous permet de porter ainsi avec honneil le titre de chrétien et de citoyen Français.

" Nous aimons à le proclamer en présence de Dieu, dans la circonstance la plus solennelle de notre vie : nous sommes le pasteur et le père de tous ; mais pour vous, peuple souffrant, ouvriers, panvres, nous avons des entrailles de mè-

Votre triste position fait le poids habituel de notre âme et nous pouvons nous appliquer les paroles de l'apôtre saint Paul : "Jesus-Christ m'est tomoin que je dis la vérité. Oh non, je ne meus point ma conscience me rendant ce témoignage par le Saint-Esprit ; je suis saisi d'une tristesse profonde, et mon cœur est pressé sans cesse d'une douleur violente, jusque-là que je désirerais devenir moi-même anathème pour vous et prendre sur moi toutes vos calami-"tés." Enfants bien-aimés, nous arrivons au milieu de vous, du fond de nos stériles montagnes, sans or et sans argent. Hélas ! nous avons en à gémir, dans notre première et courte apparition, de ne pouvoir soufager toutes les infortunes qui se sont dejà révélées à nous. Mais nous ne les perdrons pas de vue, et tont ce que nous aurons, nous vons le donnerons avec joie. Quant nous vous aurons donné notre dernière obole et notre dernier morceau de pain, nous nous ferons mendiant pour vous à la porte du riche, afin de verser dans votre sein ce que nous recevrons de ses largesses. Et, après vous avoir ainsi livré, sans réserve, tout ce que nous tiendrons de la Providence, nous nous donne cons encore nous-même, par surcroît, à l'exemple du saint apôtre, pour le salut de vos âmes. Autant que nous le permettront les soins généraux du gouvernement de notre diocèse, nous irons vous visiter et yous bénir dans vos ateliers, dans vos paucres demeures. Nous sonderons d'un regard paternel et d'une main amie la profondeur de votre misère, et si nous ne pouvons y apporter d'autre adoncissement, nous mêlerons toujours du moins nos larmes aux vôtres.

" Nous applandissons de grand cœur, N.T. C. F., aux efforts de la législation et de la science pour l'amélioration du sort des classes souffrantes. Mais ces efforts seront à jamais impuissants, si la religion ne les inspire et ne les fécoade. C'est en vain que sans elle l'on cherche dans les lois, dans les théories, dans des combinaisons sociales, ou dans le déplacement de la richesse. le moyen de changer ou d'adoucir la condition de nos frères malheureux. Elle seule, avec sa force et son onction divines, peut guérir complètement cette plaie de l'humanité. Qu'on le remarque bien, en effet, le mal est moins dans la distribution inégale des biens que dans une participation insuffisa ate à l'usage de ces biens. Or, la religion, d'un côté par l'esprit de charité qu'elle inspirera et de l'autre par les verrus de tempérance et d'économie domestiques qu'elle fora pratiquer assurora à la classe indigente de la société une part aux biens de cette vie, dans la proportion de ses besoins. Lorsque les possesseurs de la fortune sauront que Dieu n'a donné le succès à leur industrie ou ne les a fait hériter de la richesse de leurs pères que pour les établir la providence visible du pauvre, que les richesses ne sont ainsi déposées transitoirement dans leurs mains qu'afin qu'ils se procurent le bonheur et la gloire de les verser dans le sein de l'indigentils regarderont ces trésors comme le patrimoine de tous ceux qui souffrent et les distribueront, non selon les calculs impitoyables et les insatiables convoitises de la cupidité, mais selon les règles d'une charité généreuse et fraternelle. Lorsque les enseignements de la foi leur auront appris la dignité de l'homme et auront, pour ainsi parler, soulevé à leurs yeux les haillons du pauvres pour leur montrer ses titres de noblesse et de grandeur, ils estimeront dayantago la fatigue et les sueurs de leurs semblables. Lorsque les biens permanents de la vie future seront de venus l'objet de leurs désirs et de leur ambition. et qu'ils auront reconnu et senti la vanité des biens périssables de ce monie, ils livreront ces derniers biens avec abondance. Lorsqu'ils se souviendront de cette paro'e du Sauveur : " En vérité, quiconque aura donné à son frère, ne

" sergit-ce qu'un verre d'eau froide, celui-là ne perdra pas " sa récompense, " ils s'empresseront d'acheter cette ré-

"D'autre part, l'ouvrier, le pauvre qui tiendra ses moyens seul drapeau, celui de la croix de Jesus-Christ. Noue dirons dustrie, si la religion le conseille et le dirige, conservera avec

L'unité de l'Etat rappelle les desseins paternels du Créa- aux mille partis qui divisent la société, que nous sommes les | reconnaissance et dispensera avec ordre et économie, doit le fruit de ses travaux, suit le bienfait de la charité. S'il est intelligent et laborieux, les avenues de la fortune n'étant'i lus fermées par la capidité et le monopole, il pourra, selon le succès dont il plaira à Dieu de savoriser ses entreprises, arriver à une position sociale plus élevée. Mais en tous cas, simple et modeste dans ses goûts, modéré dans ses désirs, réglé dans ses hesoins, il n'aspirera pas au luxe de la richesse; il aimera sa condition obscure, remerciera la Providence du nécessaire qu'il possède, et ne demandera pas à tout prix le superflu qu'elle lui refuse. Il pourra même pourvoir par avance aux nécessités de l'âge avancé, et lorsque: ces jours mauvais, où l'affaiblissement de ses forces et ses in . firmités ne lui permettront plus de travailler, seront venus, il usera de ce qu'il aura ramassé dans un temps plus prostrène et réjouira sa vieillesse de la moisson souvent abondaure qu'une jeunesse économe et laboriouse aura recueillie.

" C'est la l'unique système praticable d'économie soriale, le seul qui, sans perturbation et sans secousse, améliere la condition du pauvre et assure la prospérité d'une nation, et c'est la religion seule aussi qui pent le réaliser. Non-serons heureux de faire entendre à tous ces salutaires ensergnements; et si nous parvenons à les suires goûter, nous merons acquis la plus belle récompense que nous puissions: uttendre de nos efforts. "

Circulaire de la S. Congrégation des

Eveques et Reguliers.

On se rappelle que, dans le courant d'avril 1848, le Sourt Père avait consenti, à la suite des offres généreuses du Alexgé régulier, à permettre que les biens de plusieurs congregations religieuses fussent frappés d'hypotèques, pour garantir l'émission de deux millions de Bons du trésor pontificat sous la condition expresse que l'état devrait accorder en rentes consolidées une compensation équivalente à ces conblissements pieux. Sa Sainteté espérait que la situation du trésor public viendrait à s'améliorer et qu'on pourrait arrisser à l'amortissement successif de cette dette. La gravité des événements à trompé cette attente. Aussi le Saint-Père ne peut-il voir sans une douteur profonde les biens des corporations religieuses exposés à être vendue. Pour éviter cette extrémité, Sa Sainteté a résolu de faire un appel au clorgo séculier et régulier.

Cerappel se trouve contenu dans une circulaire de la S. congrégation des évêques et réguliers, en flate du 28 septembre 1848, et publié par le Giornale Romano du 7 octobre. Après l'exposé des faits, S. Ein. le cardinal Orioli, prédet de cette congrégation, ajoute: "Sa Sainteté à la certitule que "le clergé, tant séculier que réguliers, comprendra la nécessité " impérieuse des circonstances et s'empressera de s'imposor " une faible contribution pour le paiement de la pre nière " échéance des bons du trésor (ler hanvier 1840)." a Sainteté commet les autorités diocésaines à l'effet de reconvrer la part contributive de chacun, et " elle se confie dans " le zèle des ordinaires et dans le dévouement du clerge, " qui saura certainement supporter ce sacrifice pour sauver " les propriétés de l'église."

ALLEMAGNE. - Ainsi que nous l'avions précédemment annonce, le Cardinal Prince de Schvartzenberg a célébre à Salzhourg un Convile provincial auquel ont personnellement assisté tous les Evêques suffragants de cette métropole, a l'exception seulement du Prince Eveque de Bricksen qui s'y est fait représenter par un délégué. L'assemblée au los sa session le 30 août, après avoir arrêté la publication d'une épitre synodale aux fidèles de cette vaste province qui comprend le Tyrol, la Styrie et la Carinthe. Cette lettre exhorte tous les fidèles à s'abstenir de toutes voies de lait, mais à s'unir intimement de cœur et d'âme à leurs pasteurs qui sauront remplir leurs devoirs, defendre l'Eglise de Jesus-Christ contre tout empiètement de la part des autorités temporelles, et veiller, au nom de leurs peuples, à ce que rien d'hostile aux froits de l'Eglise ne soit introduit llans la constitution actuellement discutée à Vienne. Le concile a de plus rédigé une Adresse à l'Assemblée nationale de Vienne, portant projestation formelle contre tout attentat aux droits et à la liberté de l'Eglise, notamment contre la suppression des ordres monastiques, et en genéral contre toute espèce d'usurpation de la part de l'Etat, tant enfait d'enceignement que de propriété.

L'importante province du Tyrol n'est pas demeurée en arrière ; elle a rep odnit ses realemations dans un Memoire adressé par l'administration provinciale à l'Assemblée mationale. Ce mémoire stygmatise en particulier l'expulsion des fésuites et des Liguoriens comme contraire nonsoulement à tout droit et à toute sjustice, mais aussi comme diamétralement opposée aux principes de la liberté civile et du droit d'association solennellement decrétés par l'Assemblée nationale de Francfort, et proclumés bases fondamentales du droit public de l'Union germanique.

La ville d'Aix-la-Chapelle est allée plus loin encore dans un memorandum qu'elle vient ll'adressor à la Diète do Franctort. Elle y proteste avec une énergie d'expressions contre un article de la nouvelle Constitution portant ; que tomes les confessions religienses soit libres et amdépendantes sous la réserve des dreits de surveillance de chaquie énit particulier. C'est avec raison que l'adresse des citovens d'Aix-la-Chapelle soutient que cette clause restrictive démuit de fond en comble le principe de liberté, reconnu piletôt qu'accorde par la première partie de paragraphe de la Cons titution. Aussi déclarent-ils leurderme résolution de n'obtempérer en aucune façon à aucune loi ni décret qui pourrait être rendu en exécution de cette clause.

Li Allemagne va donner au monde un spectacle des plus inattendus. Tout l'épiscopat germanique se réunit à Wurzbourg avant la fin d'octobre, pour ycoélébrer avec l'approbation du Saint-Siège, un concile mational, qui sera suivi de Synodes dincésains dans tonte l'étendue de l'Allemagne. La tenue lle ce concile vient d'être positivement annoncée parcours qu'il à prononcé en l'église de Saint-Paul de Franciort.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 21 NOVEMBRE 1848.

PROGRES

DE LA COLONISATION.

Nous annoncions dans notre dernière seuille que M. O'Reilly venait de publier des détails au sujet des établissements Canadiens des Townships. Nous croyons devoir les et quelles espérances offrent au pays les colonies qui viennent de s'implanter au milieu des Townships de l'Est. Ces détails sont fort intéressants et méritent une attention spéciale; nos lecteurs ne manqueront pas de la leur donner.

Montréal, 10 novembre 1848.

" Ne proclamons pas à l'étranger, ne disons pas à notre peuple, que le clergé canadien a abandonné une œuere à la quelle se lient le bonheur et l'avenir du Canada. Mais disons bien hant que l'association, vit encorr, et marche rapidement vers un succès inespéré. Jeunes comme nous sommes, vous et moi, nous sommes impatiens des délais et des obstacles, quand nous souhaitons ardenment le succes d'une entreprise importante et chère. Nous n'avons pas calculé, dans l'impétuosité bien naturelle de nos désirs, combien il est difficile de remuer tout un peuple, et ce qu'il faut de temps pour préparer au sein de la forêt une grande étendue de terres à la rolonisation. Il n'y a que quelques mois que lespremiéres lignes d'arpentage ont été tracées et cependant voils plus de 800 familles du scul comté de Nicolet, qui ont commencé pour la plupart les premiers travaux de défrichement, et rien pour avancer la colonisation des Townships. A vette n'attendent toutes que les chemins d'hiver pour aller ensemble s'emparer de leurs lots. S'il y a'en retard, sungez qu'il fallait un exemple pour le pays; le voilà! Que toutes nos campagnes sachent enfin que l'houre est arrivée, où nous pouvons montrer le chemin des townships, et désigner au peunle où il faut aller, et où il trouvera des établissements commencés.

" Quelque regrettable qu'ait été la retraite de Monsoigneur de Montréal du sein du comité central, vous ne pouvez ignorer, Messieurs, que cette tetraite était motivée. La lettre qui annonce sa résignation est au bureau del'association. Serait-il utile, bienséant de la livrer au public, vous en avez la liberté. Mais, encore une fois, n'atristons pas le pays on revenant sur cet article. Nous avons besoin d'union. Pour l'obtenir ayons lescourage de tout oublier, hors l'urgente nécessité de prêter tous un appui prompt et efficace fait pour procurer l'établissement des Townships; etcombien à l'ouvre sainte qui reclame de nous des sacrifices bien plus

que des paroles. "D'ailleurs, depuis l'élection générale des officiers de l'As sociation. Monseigneur n'a point cesse un seul jour, de chercher par tous les movens de faire prespérer notre œuvre. Pour lui donner même plus d'efficacité et de solulité, il l'a unie à l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Dans deux eurconstances solennelles, à l'assemblée du clergé du 27 juillet, et à une réunion de membres des deux associations tenue à l'église de Bonsecours dans la première semaine d'octobre, la grande œuvre des Établissemens Canadiens a été adoptée par le clergé et le peuple comme une œuvre qui devait eire chère à la religion et à la patrie. Aussi les messieurs du clerge ont ils constamment envoyé à l'Evêché demander des renseignemens sur les localités les plus favorables et sur les demarches à prendre pour y diriger surement leurs paroissiens. Les arpentages n'étaient point assez avancés dans la territoire St.-François, et l'on n'avait pas de données suffisantes sur les terres de l'Ottawa. On attendait, en un mot, (et on attend encore,) que l'on eût répondu aux requéles présentées au gouvernement par les habitans du comté de

POltawa. " Mais si,dans le district de Montréal, la colonisation a dû essuyer des retards inévitables ; dans le diocèse de Québec, on a tente d'énergiques efforts. Vous avez appris combien de sacrifices et de fatigues les révérends Pères Ohlats et autres membres du clergé de l'archi-diocèse, se sont imposés pour coloniser le Saguenay et les environs du Lac St. Jean. Et toutes leurs peines ont été couronnées d'un plein succès. Car tout nous donne raison de prédire qu'avant deux ans, ce serile territoire se converira d'une population toute Canadienne.

"La riche et magnifique vallée où le fleuve St-Jean prend sa source, derrière le comté de Bellechasse, a été en partie explorée par M. le grand vicaire Mailloux, qui a si puissamment contribué à organiser les comtés de Bellechasse et de Montmorency, et qui veut aller à la tête de ses colons donner l'exemple du travail et de toutes les privations inséparables des défrichemens. Cette belle vallée qui s'étend, assure-t-on, plus has que Rimouski, est destinée, avec le district du Soguenay, à fournir une seconde putrie aux Canadiens. Je pourrais citer les services importants qu'ont rendus à la cause de la colonisation M. le curé de la Malhaie, et son vicaire M. Racine. C'est grace à eux, que la Société des defricheurs existe aujourd'hun et fait espérer langue vie et de grandsavantages. Le public sait aussi avec quelle persévérance M.le curé de St.-Ambroise travaille à aplanir toutesies dif ficultés à la colonie qu'il se propose de transplanter à l'entrée de la Belle-Rivière. Et je citerais a ec vérité l'enthousiasme que j'ai vu dans le clergé des environs de Québec, qui m'a si vivement presse d'organiser les paroisses respectives. Mais j'ai hate de mettre devant les yeux de vos lecteurs le noble exemple du clerge du grand comté de Nicolet. Messieurs les carés se sont donné toutes les peines imaginables nour assurer à leurs paroissiens de bonnes terres et les avantages du voisinage aux tewnships. Un parti d'explorateurs de chaque paroisse a parcouru le territoire de St.-François afin de voir et d'examiner deleurs propres yeux les localités les plus avantageuses, et de s'entendre avec l'agent. Ceux de St.-Grégoire sont revenus la veille de la Toussaint, après trois semaines d'absence, rapportant une lettre de M. Arcand qui place à leur disposition et à relle de leurs frères, les superhes terres deStraford et de Winslow, qui forment un deltu entre les Lacs St.-François et Aylmer. M. le curé de St.-Grégoire assembla aussitôt les associes. Deux cents noms des plus respectables de cette belle et grande paroisse, furent donnés comme des fundateurs de la paroisse nouvelle. Une trentaine d'entre eux prirent les devants, afin de faire. le choix des lots peur eux et les autres, et tous n'attendent que les chemins d'hiver pour se mettre en route ensemble. Pus un de ces nobles Acadiens qui n'apppartienne à la société de tempérance ! Leur sobriété leur est un gage de prospérité. Mais ils veulent trouver dans la bénédiction du ciel un gage plus assuré encore. Ils se rappellent que leurs dustrie dont le pays n'a pas besoin, et d'un commerce qui pères, en quittant tristement les rivages de l'Acadie pour v

confiés à cette bonne providence, qui les a depuis si singulierement favorises. Aussi se proposent-ils de faire du jour du départ de St.-Grégoire, un jour de solennelles prières, afin d'abtenir sur leur frères et leurs fils la rosée des nélestes grâces. Monseigneur l'archevêque a déjà donné à la jeune et voisine colonie de Lambton un missionnaire, et un autre à celle de Tring, à quelques lieues plus loin. Nous ne laisserons pas nos bien aimes rolons sans les secours et les joies de la religion nu milien de la soret et pendant notre long hi ver. Leurs anciens curés les visiteront et animeront par leur présence et leur voix les premiers laheurs.

"D'un autre côté plus de 100 habitans, de Gentilly s'établissont ensemble sur les belles terres de Wotton; Récancour, St Pierre, Nicolet. Ste. Monique et les paroisses voisines. fournissent chacune, leur centaine de familles. Et ce ne sont pas des paucres, ni des paresseux. Voila donc le problème publier aujourd'hui, afin que le public sache re qui a été fait de la colonisation résolu! Nous avons donc maintenant la certitude que retté portion des townships de l'Est qui environne les grands Lacs présentera des cet hiver l'aspect d'une vaste et praspère colonie. Le généreux curé de St. Grégoire a ajunté à de nombreux et d'anciens bienfuits, celui de mettre à la disposition du patorre Missionnaire, qui vous écrit ces lignes, sa maison, afin d'activer de là, pendant l'hiver l'œuvre de la colonisation. Il est heureux de reconnaître qu'une offre semblable lui a été faite par M. le Curé B. O'REILLY. de Chambly."

NOUVEL APPEL

POUR LA COLONISATION DES TOWNSHIPS.

M. O'Roilly, dans la nême lettre où il fait connaître les rogrès de la colonisation, fait un nouvel appel, à tous les amis de la colonisation, but en reprochant aux colloborateurs du journal des Treire d'avoir vouln faire croire que S. G. Mgr. de Montreal et le clerge du diocèse ne faisaient occasion, nous aurions bien certains arguments à laire valoir contre ces inêmes ollaborateurs; mais nons aimons mieux garder le silence, hi-sant à M. O'Reilly à leur dire à ce sujet des vérités accablantes pour eux. Une autre mison pour nous de laisser en cette occasion M. O'Beilly parler seul, c'est que maintenant que le people a fait justice du petit comité qui prétendait diriger l'émigration à sa façon; nous pensons qu'il vant mieux que le prêtre seul parle d'un sujet qui heureusement, à l'heure qu'il est, n'est plus politique, et est redevenu, ce qu'il aurait du toujours être, purement philantropique et national.

Cela dit, nous nous permetrons de suggérer à nos lecteurs de remarquer soigneusement, dans re qui va suivre, combien Mgr. de Montreal et tout son clerge, ninsi que l'archeveque de Québec et l'évêque de Sidyme et leur clergé, out cela contraste avec le languge du journal des treize. Ce sera pour eux un nouveau motif de contribuer de toutes manières continuer l'œuvre si heurensement commencée.

Dans ce qui va suivre, M. O'Reilly s'adresse aux collabornteurs du journal des treixe, néanmoins la plus grande partie s'adresse aussi à tous les Canadiens ; il n'est pas besoin alors de leur en recommander la lecture :

Montréal, 10 novembre 1848.

" Espérons et crovons que l'association des établissemens Canadiens que Mgr. de Montréal a si éloquémment recomrandée aux pasteurs et au peuple, dans ce magnifique Mandement dont la lecture produisit tant d'emotion ; que cette mê ne association que l'Evêque de Sidyme a approuvée et confide au patriotisme de son clerge dans une lettre circulaire, va reprendre une vie nouvelle. Non, certes, elle n'est ons morte cette œuvre de la religion et du patriotisme. Vous avez juge trop legèrement, Mess eurs, oui, et trop injustement, de l'apathie, de l'inaction de vos Eveques et de vos Prêtres. Bien certainement que dans tout ce qui a été fait, les loics et les jeunes gens de Montréal n'ont pas été seuls à porter le poids du jour et de la chalenr.

" Il serait donc juste et loyal d'admettre que le clerge a contribué autant, et même plus, que tous autres au succès dont nous avons maintenant à nous féliciter. -

"Mais si le pays a lieu de se rejourr de ce résultat, n'a-tit pas à déplorer encore la perte journalière de grand nombre de familles qui laissent nos helles campagnes, pour gagner les Etats? N'y a-t-il donc ancun moyen de faire sentir à ce-Canadiens trompès, qu'ils ont tous à gagner en restant sur le sol de la patrie? Non ! je ne croirai point que l'on au fait pour les retenir aux bords du Saint Laurent de dignes efforts! Voilà presque un an que je parle aux Canadiens de leur beau pays, et du honhour dont ils jouissent près de la maison paternelle et de cette Eglisé qui fut témoin de leur jeune piété. J'ai conversé avec le savant et l'homme des champs, avec toutes les classes et tous les rangs, j'ai senti battre sous ma main, à ma voix, le cœur de tout ce peuple, quand je lui ai parle de ses aïeux, de sa patrie de sa langue et de ses institutions; et je suis encore à trouver un seul Canadien, qui n'nime pas le Canada. Je suis donc affligé de voir cette funeste émigration continuer, pendant que l'on cût pu et du v opposer une barrière efficace. Quanif on parla la premiere fois des " Etablissemens Canadiens, " bier des amis du pays, tout en faisant des vœux sincères pour noire succes, purent cependant en douter. Qui en doutern maintenant? Ne me parlez point de " difficultés." Il n'y en a pas, quand on cherche le bien-être de tout un peuple par des voies légitimes. Nous n'avons qu'à vouloir nous autres, qu'à vouloir et à travailler ensemble, et nous avons sous la main le bonheur et la prospérité des Canadiens. Désirezvous voir cette magnifique Province s'ouvrir partout au commerce, à la culture ; les forêts disparaître de son sein, une population active, morale, heureuse se presser le long de nos belles rivières, autour de nos lacs sans nombre ; l'agriculture, le commerce, l'industrie reprendre partont dans le Bas-Canada une impulsion énergique? Vous n'avez qu'à le vouloir. Aucun des élémens d'un succès prompt et général ne nous manque. Ni du côté de la nature, ni du côté du neuple, rien ne nous fera defaut, rien que la confiance en nos moyens el en nous-mêmes ! La nature a beaucoup fait pour le Canada : un sol que l'on maltraite depuis 150 aus, et qui est encore d'une prodigieuse técondité, et qui peut nourrir, si on le cultive bien, dix fois sa population présente; des millions d'acres de forêts riches et fertiles qui viennent s'étendre jusqu'aux portes de nos villes, pour nous reprocher d'avoir trop négligé l'agriculture, la première science d'un peuple, le premier besoin de l'homme et la suprême richesse d'un pays comme le nôtre ; ce fleuve, ces rivières, ces lacs, ces cours d'eau, qui n'attendent que les développemens agricoles pour devenir d'inépuisables trusors pour une colonie où tout n'est en banqueroute, que parce que l'on a substitué, dans notre économic politique, aux infaillibles ressources de l'agnoulture, les citernes brisées d'une in-

nir asseoir leurs foyers aux bords du St.-Laurent, s'étaient | couvre nos campagnes d'importations étrangères, superflues, | rompit la conversation ; puis avec le cardinal Bellarmin, il ruineuses. Veuillons done une lionne fois ouvir dans toute son étendue le pays à la colonisation, et tachons d'avoir de bonnes routes de communications intérieures. Que la forêt disparaisse dans ce territoire qui environne les Seigneuries. Que la croix du clocher brille dans chaque touvoship maintenant inculte, depuis les plus voisines colonies américaines, jusqu'au fleuve ; et que l'Angélus du soir se répète d'échos en échos depuis le Lac Mégantie jusqu'à Québec d'un côté, et jusqu'à St. Hyaciniho, de l'autre ; et nous aurons fait un premier pas pour sauver le Canada. Oni son salut, sa prospérité, sa véritable grandeur, tout dépend de l'énergique volonté de ceux qui sont chargés de veiller à ses intérêts.

" Et que l'on ne ine dise pas que le peuple est inen pable de soconder le zele éclairé de ceux uni veulent en Canada le progrès, les réformes vraiment utiles. Avec les Canadiens Français, quand on possède leur confiance, et qu'on leur parle hon sons, on peut tout faire. On remontre sans doute, de prime abord, une espèce d'indifférence pour les améliorations; cels ne pent surprendre, quand on songe que, jusqu'à ces dernières années, il n'y avait point au monde de peuple plus indépendant du côté des bien terrestres que le peuple Canadien. Nos habitans, voyaient chaque automne leurs greniers remplis des plus abondantes moissons. Les produits de leurs terres étaient plus que suffisans à Jeur entretien et à celui de leurs familles : est-il donc étonnant que l'esprit d'entreprise ne se soit pas montre chez eux comme chez la race Européenne, dont le besoin aiguise les talens, dont l'é lucation s'est faite en un pays où la masse ne vit qu'à force de privations, de sacrifices, et de luttes industrielles ?

" Le peuple de nos campagnes toutes es qualités de l'esprit et du cour qu'il fam pour lutter d'energie et d'industrie avec les races qui l'entourent. Croyez bien que ce n'est pas là un compliment. Je suis peu flatter. Mais je dois savoir quel fond on pent faire sur notre peuple. A nous done d'exploiter pour son propre bonheur et le bonheur du Canada, les miens que nous lai connaissons. Et si quelqu'un objectait encore que c'est chose impratizable, que d'arrêter le torrent de l'emigration chez l'étranger, et de faire en tendre au peuple l'urgence, d'occuper les terres incultes et l'absolue nécessité d'un système améliore d'agriculture, je n'aurais qu'à désigner la triomphante marche de la société de Tempérance. On committa par les progrès étonnans qu'a faits parmi nous cette sainte cause, par quelles mains se penvent et se doivent effectuer les réformes utiles et nécessaires au Canada-français.

" Quelles que soient, au reste, les aspirations légitimes des amis éclairés du peuple vers leur êre nouvelle de prospérité, jamais aucun besoin véritable ne saura trouver le clerge indifférent. Il travaille avec devoument, et non pe dit à ce ministre, qu'il avait bien privilégié le docte Ficsans succès, à augmenter dans le temps actuel la somme de biens dont le pays jouir; l'avenir, quel qu'il puisse être, le trouvera fidèle à la mission que la religion lui confie, aux devoirs que Dieu et la Patrie lui imposent. "

B. O'REILLY.

GALILEE.

Le Rev. M. Wilkes .- Ce qu'il dit de Galilée .- Ce que porte l'Histoire au sujet de Galilée.

Comme nous l'avons dit vendredi, M. Wilkes, ministre protestant, a fait devant le public de Montréal une lecture sur " La Liberté de la pensée." M. Wilkes, pour montrer combien l'esprit de l'homme est libre et combien sont impuissants les efforts des autorités terrestres pour le réduire en servitude, a parle de Galilée, à peu près comme suit :

" Gahlée a éte mis dans les cachots de l'Inquisition, pour avoir enseigné que la terre tournait sur son axe et faisait le tour du soleil ; cette doctrine à été déclarée hérétique par la Cour de Rome, ci lui même force de se tetrac-" ter. Mais cet illustre savant, se relevant de la position " humiliante où l'on venan de le placer, frappe la terre de son pied, et dit : " La terre n'en tourne pas moins."

A cet avancé de M. Wilkes nous n'entendons opposer un autre avancé. Non ; nous nous appuierons sur le témoigange des écrivains les plus dignes de foi.

Fragssinous, dans son admirable livre de" Défense du Christianisme," dit au tome 3e, pages 94 et 95 :

"On cite Galilée condamné et persécuté par le Saint-Office, pour avoir enseigne le mouvement de la terre sur ellemême. Heureusement il est aujourd'hui prouve, par les leures de Guichardin et du marquis Nicoligi, ambassadeur de Florence, tous deux amis, disciples et protecteurs de Galilée; par les lettres manuscrites et par les ouvrages de Galilée lui-même, que depuis un siècle on en impose au publie sur ce lait. Ce philosophe ne fut pas persecute comme bon astronome, mais comme mauvais théologien, por r avoir voulu se mêler d'expliquer la Bible. Ses deconvertes lui suscitérent sans donte des ennemis jaloux ; mais n'est son entétement à vouloir concilier la Bible avec Conernic qui lui donna des juges, et sa pétulance seule fot la cause de ses chagrins. Il fut mis, non dans les prisons de l'Inquisition, mais dans l'appartement du Fiscal, avec pleme liberté de communiquer au déhors. Dans ses défonses, il ne fut point question lu fonds de son système, mais de su prétendue conciliation avec la Bible. Apres la suntence rendue et la rétractation exigée, Galilée fut le maître de retourner à Florence. On doit ces renseignemens à un protestant, Mallet Dupan, qui, appuyé sur des pièces originales, a ici venge la cour romaine (1)."

Nous ajontons à ce témoignage si fort et si irrécusable celui de l'Histoire de l'Eglise par Henrion. Cette Histoire est appayée, comme on le verra, sur les autorites les plus croyables. Or, voici ce qu'il y est dit au toine XI page 80, 81,

4 Copernie avait soutenu le premier, mais d'une manière purement physique, que la terre tourne autour du soleil, et jamais aucun tribunal ne s'était avisé de réprouver son systême. Galilée ne se contenta point de l'adopter, et de le publier de toute part; mais il entreprit de l'établir sur la base destlieres saints, convertit un point de spéculation, naturelle en controverse dogmatique, et osa tenter de réduire l'inquisition à se déclarer pour lui. Etant venu à Rome sous le portificat de Paul V, et s'étant attire par ses découvertes. les applaudissemens, les acclamations, les hommages de tont ce qu'il y avait de plus distingué ; il s'enivra de sa gloire, et demanda, dit Guichardia, alors envoyé de Toscane à Rome (1), " que le pape et le saint office déclarassent le systeme de Copernie, fondé sur la Bible. "Il répandit mémoire sur mémoire, il assiègen les antichambres de la cour et les palais des cardinaux, il les persecuta, il les lassa tous, à la réserve du cardinal Orsini, qui, sans trop de prodence, pressa extraordinairement le saint père de se prêter aux desirs du philosophe. Le pape fatigne, ajoute Guichardin,

(1) Voyez le Mercure de France, du 17 juillet 1784, n. 29.

arrêta que la controverse de Galilée sernit jugée dans une congrégation. Galilée, dit encore l'historien toscan, mit en tout cela un emportement extrême, et il n'ent ni la force, ni la sagesse de le surmonter.

"Le jugement intervint, et Galilée lui-même, par ses let tres au secrétaire du grand due de Toscane, nous en fait connaître le resultat. Les dominienns, dit-il, ont en beau précher que le système de Copernie était hérétique et contraire à la foi, le jugement de l'église n'a pas rapondu à leurs esnérances. La congrégation a décidé simplement. que l'opinion du mouvement de la terre ne s'accordait point avec la Bible, et l'on a défendu les ouvrages qui sontiennent cette conformité. Je ne suis point intéressé personnellement dans ce décret. En effet, Galilée fut si peu perséenté en cette rencontre, qu'avant son départ de Rome, il ent une audience de faveur du Saint Père., Bellarmin cependant lui fit, au nom du Pape, une injonction qui fut ensuite insérée dans les registres du saim office, et dont les termes méritent une attention partieulière » c'emit, " de ne plus parler de res accords scolastiques entre les livres suints et Copernic."

"Il ne l'observa point. La manie du temps, ou du sol qu'il habitait, était de faire un assortiment hizarre des moyens philosophiques et théologiques, dans les matières qui en étaient le moins susceptibles. Quelques nonces après, il publia ses maximes du système du monde, qui curent un cours prodigieux, et furent en peu de temps traduites dans tontes les laugues. Il fit encore imprimer un discours adresse à Christine de Lorraine, où les argumens théologiques venaient à l'appui des expériences. Ce procédé qui luiavait été si expressement défendu, ne lui tenait pas moins au cœur que l'hypothèse même de Copernic. Rome en un mot fut mondée d'écrits, où l'assonome toscan s'efforçait d'ériger son système en Jognie.

" Il fat denonce, cufut cité à Rome, où après bien des sollicitations, et des excuses inutiles, il se crut obligé de se rendre. Mais comment y fut-il traité ? Urbam VIII qui occupait alors le saint siège, et qui lui avait Luit parvenir en confidence les accusations de ses rivaux, tandis qu'ila s'efforçaient de l'aigrir contre lui ; Urbain, no lieu du saint office tonjours formidable à un réfractaire, chargea une congrégation pareulière de re nouvel examen. Arrivé à Rome, Galilée, en faveur de ses talens, fut traité avec des égards qu'on n'y est point eus pour des personnes de la plus haute naissance. Il ne fut pas logé à la Minerve, qui est le domirile du saint office ; mais au palais de l'envoyé de Toscane. c'est-à-dire, parmi ses plus ardens protecteurs. Aussi le Parentin, puisqu'en pareil cas le fils du duc de Mantone avait été renfermé au château Saint-Ange. Un mois après, pale conseil de ses amis; Galife se rendit au saint office; et par une soite de monagemens inn-nes à l'égard de ces sortes de coupables, il fut logé dans l'appartement de l'un des grands officiers de l'inquisition. On lui laissa son domesiique de confiance, avec la liberté de se promener his-même, d'envoyer son domestique au dehors, de renevoir les gens du ministre de l'oscane, et d'entietenir librement tous ses rapports avec lui. An bont de huit jours, on le renvoya au palais toscan, quoique son examen ne fut par fini : le cardinal : neven et le président de la congrégation prirent-ur eux cet élargissement, sans consulter les autres juges.

" On sait qu'il ent tome liberté de se désendre ; et il se défendit en effet, selon sa méthode ou sa manie accoutumée, non pas en démontrant à ses juges la réalife du mouve-. ment de la terre, mais en argumentant contre eux sur les livres de Joh et de Josaë : il se perdit dans un galimatias d'argumens théologiques qu'on aurait peine a croire, si son apologie manuscrite n'en faisait foi. Neanmoins en le condamnant pour cause de récidive, et en exigeant de bui une rémactation, on n'usa de quelque apparence de rigneur, que pour la forme ou l'exemple. Sa prises fut commuée en Phôtel de Toscane, et ne dura que douze jeurs, au bout derquels il devint maître de retourner dans sa patric. Il faut l'entendre lui-même, pour se former une blée juste de la prétendue persécution dont on a fait tant de bruit. Voiri omment il en parle au père Receneri son disciple, leure justificative et manuscrite dont nous avons déjà parle : " Le Pape, dit-il, me traita comme un bonene digne de " son estime. J'eus pour arrêts le palais délicieux de la " Trinité du Mont. Quand j'arrivai au saint office, le père · commissaire me presenta poliment à l'assesseur, Vietrici " Deux pères dominicains m'intimérent avec bonnêteté d. " produire mes raisons : elles firent hausser les épaules e " mes inges ; ce qui est le recours des esprits préoccupesà " Pai été obligé de rétracter mon opinion : pour me punir, " on m'a défendu les dialogues, et l'on m'a congédié après cinq mois de séjour à Rome. Comme la peste régnait à Florence, on m'a désigué pour demeure le palais de mon " meilleur ami, l'archevêgile de Sienne, et j'y ai joui de la plus douce tranquillité. Aujourd'hui je suis à ma cam pagne d'Arcètre, où je respire un air pur dans le sein de ' ma chère patric. " Voltà le vrai de l'histoire, și ci angement déligurée, à l'égard de Galilée et de ses juges. en devons la découverte à la saine critique, et à l'équité d'un citoyen de Genève garant non suspect en pareille matière.

Inutile après cela de citer d'autres autorités ; celles qui précèdent doivent suffire. Néanmoins afin one ceux de nos lecieurs qui aimeront à avoir, sur ce sujet, tous les renseignements désirables, nous leur viterons encore comme parlant dans le même sens et d'une manière aussi forte le E Dictionnaire de Théologie de Bergier," tome 7e. pages 386, 387 et 388. Nous pouvous encore ajouter le témoignage suivant, ; c'est celui de M, Brownson, écrivain catholique des Etats-Unis, qui a traité la question, relative à Galilée, dans la livraison de janvier 1845 de " Brownron's Quarterly Review." Cet article a été traduit " inséré dans les Mélanges Religieux du 16 mai 1845.

Il ne nous serait pas difficile d'accumuler témoignages sur témoignages ; mais nous pensons que ceux qui précèdent suffirmt pour cette fois; Le Rev. M. Wilkes devra se convainere qu'il était dans l'erreur lorsqu'il prétendait que Galilée avoit été condamné à Rome, parce qu'il enseignait que la terre tourne autour du soleil; il devra conséquemment s'aper evoir que si Galilée a subi une condamnation, c'est! parcequ'il vonisit appuyer son système astronomique sur les 🖁 Saintes Ecotures, et il ne pourra s'en formaliser, et crier que c'est là une atteinte à la liberté de la pensée. Car il derra se souvenir que les catholiques reconnaissent sur la terre un tribunal qui est pour enx et pour tous les hommes l'interprête infaillible de la révélation, et devant lequel par, consequent ils doivent s'incliner, lorsqu'il s'agi t de questions ? qui ont pour but de saisir l'esprit et la portée de cette révélation.

(1) Mollet du Pan, Merc. de, Fr. du 17 Juillet 1781.

ARRIVEE DU STEAMER

L'Acadia, parti de Liverpool le 4, est arrivé à six heures du matin à Boston.

Marché. - La fleur se vendait, de 26s. 6d. à 30s.

IRLANDE.-Les proces politiques sont commencés à Dublin. Le procureur général a logé sou fiat pour l'émanation d'un writ d'erreurd'après le certificat file par le conseil d'O' Brien. Pareil procede a été adopte à l'égard de Meagher, McManus et O'Donnohue.

FRANCE.-L'assemblée nationale a décidé que le président serait nomme le 10 de décembre, comme il avait été convenu précédemment. Le succès de Louis Napoléon est regarde comme certain. Le Gen. Changarnier a signisié son intention de résigner. On a déterminé de prélever un million de francs pour soutenir la famille d'Orléans en Angleterre. On parle de conslits entre la Garde Mobile et -- les troupes de ligne.

AUTRICHE. - Rien de certain sur le sort des deux partis belligérants dans les murs et hors des murs de Vienne. Le Prince Mindischgratz a commencé ses attaques sur la capitale d'Autriche. Le seu des troupes Impériales a empêché les Hongrois de secourir la cité : toute la semaine s'est passée en escarmonches continuelles avec beaucoup de carrage.-Les Légions Polonaises avaient éprouvé des pertes considérables, 60 à 70 tués.

Les journaux de Berlin donnent comme suit les termes du parti populaire : annistie generale, ministère populaire, éloignement des trouj es du voisinage de Vienne.-L'emnereur a ordonné que la diète soit transsérée de Vienne a

A Londres, le nombre de victimes du cholera, se monte à peu près à 34 par semaine. Il y en a encore moins à Edimbourg.

(Abrégé de la traduction de la Minerve.)

SECOND RAPPORT.

En Irlande, Doherty a été trouvé coupable de fomenter la guerre contre le trône .- En France, Louis-Napoléon a, dit-on, sait un emprunt de 600000 francs pour aider à son élection. De plus il tient de nombreux levées et tâche de se rendre le plus populaire possible. On parle de M. Thiers comme devant être son ministre des affaires étrangères. Ledru Rollin va être appuyé par les socialistes et les Rouges. Cavaignan sera soutenu par le parti des Démocrates modérés. M. Guizot sernit sur le point d'être élu représentant à Caen. -A Vienne, les insurgés tenaient tête aux impériaux, et lorsqu'ils étaient obligés de quitter une de leurs positions, ils y metinient le seu. Ils avaient détruit une partie des chemins de fer et les ponts sur le Danibe.

LIBRE NAVIGATION.

Hier soir, conformément à l'avis de convocation, deux mille citayens de cette ville se trouvaient reunis au marché Bon Secours, pour s'occuper de la question si importante pour e Canada du rappel des lois de navigation. Le Maire fut appelé au fauteuil, et annonça que le comité de direction venant de recevoir copie d'un bill que tord John Russell

propose de présenter au parlement anglais à sa prochaine ression, on proposait d'ajourner l'assemblée au lundi suivant. afin que le bill projeté fût publié sur les journaux et qu'ainsi le public pût agir avec connaissance de cause. Après quelques paroles de la part de l'hon, M. Mossatt dans le même sens, l'assemblée a décidé de s'ajourner, et s'est dispersée.

Cette assemblée était une des plus respectables que nous ayons vue depuis longtemps. Nous espérons que les mêmes zitovens se feront un devoir de se réunir de nouveau lundi 'prochain, et nous ne doutons pas qu'alors, vû l'avis donné si à l'avance, la réunion ne soit des plus nombreuses.-Nous tacherons de faire connaître vendredi les différentes dispositions du projet de loi de lord John Russell.

HOSPICE DE ST. JÉROME

L'Hospice de St. Jérôme Emilien paraît deverir floris sant. Dejà plusieurs personnes pieuves y ont envoyé des bons, et l'on nous apprend que les deux paroisses de Béleuil et de St. Hylaire viennent aussi de se cotiser (pour le même objet) pour une somme assez considérable. C'est là un acte fort louable; il ne saurait être unique en son gen-

Nous apprenons de plus que M. Lagorce Prêtre, est de re tour en cette ville, après avoir été étudier à Québec et ailleurs les méthodes d'enseignement suivies pour l'Education de cette partie si intéressante de nos concitoyens, les sourdsmuets. Ce Monsieur se trouve maintenant en état l'instruire les sourds-muets, dont quelques uns sont déjà arrivés à Phospice St. Jérôme qui devient ainsi une maison d'Education pour les sourd-muets, sans cesser d'être le refuge des orphelins. Nous aurions annoncé plus tôtl a fondation de nouvel établissement : mais nous pensions préférable d'attendre qu'il cût quelques gages certains d'existence.

FAUX BILLETS.

Il paraît qu'il circule dans le Haut-Canada de faux billets de la Banque de Montréal; ce sont des billets de quatre piastres. Avis à ceux qui sont dans le cas de manier des billets de Banque. Avis surtout à ceux qui se préparent à nous payer leurs abounements.

MEMOIRES D'OUTRE-TOMBE.

Le Courrier des Etals-Unis annonce qu'il va se publie dans ses ateliers typographiques une édition des " Mémoires d'Outre-Tombe de M. De Châtenubriand, mémoires si impatiemment attendus. L'ouvrage se publiera en 60 livraisons de 32 pages chacane ; le prix sera de \$1 pour 10 livraisons on \$6 pour les 60 livraisons.

Nous regrettons de voir que le journal des treize ait publié la lettre circulaire que " r. de Montréal adressait ces jours derniers au clergé / diocèse. Ce n'était pas là un document pour la Pres de nous pouvons dire que nous savons de honne source qu'il n'était nullement dans l'inten- on voit que le diorèse de Montreal fournira l'année prochaition de notre Eveque de rendre public un pareil document,

nal vous sera remis régulièrement.

trant le revenu de la province en 1847 et en 1848, pendant de la propagation de la foi de Lyon et de Paris. les quartiers finissant aux époques suivantes et comme il

oute, sitemanist	1847.	1848.
5 janvier	£132022	£154368 "
5 avril	£ 48686	£ 53889
5 juillet	£213740	£164760
10 octobre	£183730	£138363
Revenu total	£578179	£51I382

Revenu total On voit par ce tableau que l'année finissant au 10 octobre 1848, comparée à l'année finissant au 10 octobre IS47, donne pour la présente année une diminution de £66797. Il faut néanmoins remarque que durant les deux premiers quartiers réunis, le revenu de 1848 se trouve a fait abjuration et est allé se préparer à Paris pour recevoir supérieur à celui de 1847 de la somme de £26749, mais dans le quartier suivant il y a une diminution de £48980, et dans le dernier une autre de £45367.

Nos lecteurs aimeraient saus doute à savoir sur quoi ont porté la diminution et l'augmentation; c'est ce que nous allons leur dire. D'abord il y a eu durant l'année dans la vente des terres une augmentation de £2262, et une de £185 dans les droits pour tonnage dans le H. C.; ce qui fait qu'au bout de l'année l'augmentation totale se trouve être de £2448, tandis que d'un autre côté la diminution totale est de £69245, et porte comme suit sur les objets suivants: douanes, £57873; accise £811; travaux publics. £3739, taxes sur les banques, £900; amendes, £1465; articles divers, £5355. (Dans tout ce qui précède nous avons négligé les chelins et les deniers; c'est la raison de quelques unes des sommes données plus haut.)

P. S.-Le revenu total pour 1847 est donné, par la Gazette Officielle, comme se montant à £598179; nous avons mis en place le chissre de £578179; car il y a dans la Gazette Officielle erreur d'un chiffre.

Le Transcript disait il y a quelques jours en parlant de la France: "Les Français ont tout à apprendre jet tout à oublier, avant

le pouvoir espérer d'avoir un vrai gouvernement constitu-" tionnel."

Nous regrettous d'entendre parlet ainsi le Transcript; car il nous semble que le devoir d'un Anglais n'est pas de ma parler de la France, mais au contraire d'en dire du bien. Il est de la gloire des deux nations (et par conséquent des individus des deux mêmes nations) de s'estimer et de se rendre justice, si elles ne peuvent se résoudre à s'aimer. Il nous peine de voir le Transcript se saire sans cesse le détracteur des Français, des institutions Françaises, en un mot de tout ce qui est Français. Cela aurait bien l'air de la passion avougle qui ne regardo nullement au mérite et à la justice. Notre confrere ne peut certainement pas penser ce qu'il dit des França's; et la preuve la voici. C'est que pour appu-yer son avancé précité, il ajoute, "La révolution Française.... n'a jusqu'ici présenté que danger, massacre et désordre." Le Transcript d'ordinaire raisonne mieux que cela aussi nous n'hésitons pas à dire qu'il ne croit pas ce qu'il avance là. Car s'il voulait affirmer qu'il en est autrement, nous lui dirions qu'il choisit bien mal, la circonstance, pour parler comme il le fait ; c'est en effet au moment où l'assemblée nationale a terminé la constitution, et après quatre mois d'une tranquillité intérieure satisfaisante, lorsque l'on fait attention que la France est encore en révolution et sous le régime du provisoire. Laissons à la France le temps de montrer ce qu'elle veut faire ; ne la jugeons pas par les évènements du moment ; soyons plus généreux, et sachons distinguer une époque de transition de l'état normal.

M. B. C. A. Gugy annonce dans le Morning Courier que le 22 du courant est le jour fixé pour son procès avec le Transcript, le 25 celui pour son procès avec le Herald, et le 27 celui pour son procès contre l'honorable Françis Hincks. Toutes ces actions sont intentées par M. Gugy, qui réclame contre ces desendeurs des sommes considérables pour des libelles qu'il prétend avoir été écrits par eux. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ces affaires.

DE TOUT UN PEU.

connwalt .- Il paraît que l'Hon. J.H. Cameron a résigné son siège de représentant de Cornwall; on parle pour le remplacer de M. Gowan et d'un M. Crawford qui, dit-on, sera élu par acclamation.

NOMINATIONS .- M. Alexander Wallace est nommé arpenteur pour le B. C.; Horace St. Germain, écr., régistrateur du comté de St. Hyacinthe; Charles Laberge et Charles II. Himsworth, eers., avocats dans le B. C.; Moyse Fortier, eer., jugo de paix dans le D. de Trois-Rivières.

DEBENTURES .- Au 17 courant, il avait été émis pour £177100 de débentures; il en était rentré pour £94725; il y en avait encore en circulation pour £82375.

ACCIDENT.-Les journaux de Québec nous apprennent que le 16 un batea u traversier, entre Québec et St. Nicolas. a donné contre un pillier près Sillery et a coulé has. Il n'y a pas en de vic perdue.

DEPART.-Le Globe de Toronto du 15 dit que la veial MM. Baldwin et Prince avait quitté Toronto pour Mont-

BRUITS.-Quelques journaux de Québec disent que N. F. Belleau, Joseph E. Deblois, H. Judah et Chs. Langevin, écrs., vont être appelés au conseil législatif.

STEAMER. Le Hérald nous apprend que le steamer Marry Ann s'est échoné à l'entrée du Canal de Lachine près Lachine. Il paraît que le vaisseau sera bientôt remis a flôts.

C'EST S'Y PRENDRE A L'AVANCE. Deux journaux des Etats-Unis disent qu'en 1852 Henry Clay sera nommé candidat pour la présidence!

Divorce.-La législature du Vermont discute en ce: moment un projet de loi qui a pour but d'accorder le divorce dans le cas d'imbécillité d'un des conjoints! ";

EMIGRATION AUX ETATS-UNIS. - Dans moins de 7 mois l'émigration europeenne aux Etats-Unis par New-York seul a été de 148,477 individus.

M. BELLEGOUR MISSIONNAIRE A PEMBINA .- Dans une lettre écrite de Pembina par ce zélé missionnaire à Mgr. de | Montréal. Dubuque et publiée dans le Catholic Herald de Philadelphie, ne deux prêtres à cette nouvelle mission. Toujours confiant en la providence, M. B. exprime sa reconnai-sance envers les Canadiens qui lui ont donné les premiers secours en ar-M. A. de P......, Montreal, votre note est reçue ; le jour- gent pour faire set établissement et implore en sa faveur le

La Gazette Officielle de samedi contient un tableau mon- secours de tous les chrétiens servents et surtout des conseils

COLLEGE DE ST.CHARLES DE BALTIMORE. Par une circulaire du 5 oct. l'archevêque de Baltimore annonce que ce collége devait s'ouvrir le 1 novembre.

incendie desastreux.-Di nanche nain, le feu s'est de claré sur la rue St. Maur ce, et a consume cinq maisons et plusieurs hangars, etc. On pense que le seu est le suit d'incendiaires. Les personnes qui souffrent par cet incendie sont: Mad. Ladouceur, M. Charlebois, M. Houlé, M. Nadean, etc. L'Ætin et l'assurance mutuelle perdent ensemble pour à peu-près £1000.

CONVERSIONS AU CATHOLICISME. - Le Rév. M. Allen, miistre épiscopalien de Dumbarton, dans l'ouest de l'Ecosse, les ordres.

Une dame Girard dans l'ouest de l'Ecosse est aussi entrée dans le sein de l'église.

Un ministre luthérien né à Coblents, en Allemagne, du nom de John Engelbert Snyder et qui a demeuré aux Etats Unis à la Nouvelle Orléans et ensuite à Columbus

dans l'Ohio, a fair sa profession de foi et a été admis dans Eglise à St. Louis le 16 juillet.

Pauvre église d'Angleterre!

Les journaux de l'Australie sont remplis de discussions survenues à l'occasion de la conversion de deux ministres éminents du clergé puséiste de Sydney, du nom de Sconce et Makison. Cet évenement aurait donné lieu à des récriminations de la part de leur ami le Dr. Walsh, qui serait accusé d'avoir approuve leur démarche d'abord, comme en Angleterre les Rév. Bennet et Hook l'on fait à l'égard de MM. Chirol et Jephson qui ont aussi embrassé le catholicisme. Les adversaires du Dr. Walsh prétendent que ses attaques contre Rome ne sont pas sincères, parcequ'il continue à faire usage du confessional et de l'absolution tout en condamnant ses amis un peu plus avancés que lui. Il pourrait bien aller les rejoindre avantqu'il soit bien longtemps,

LES PUSEYISTES .- Le Church State Gazette, loin de nier que l'archevêque de Cantorbery ait refusé de prêcher au colège puséiste de Ste. Marie, espère que la correspondance entretenne à ce sujet ne laissera aucun doute que c'est le chant que l'on y fait qui a engagé le prélat à donner un refus. Il espère de plus que cette publicité sera une nouvelle ligne de division mise entre les deux écoles. Pour nous, sans exprimer des souhaits qui nourraient blesser nos frères séparés, s'ils vennient de la part des catholiques, nous disons sans crainte que nous pensons que cet incident sera un des moyens dont la providence se servira pour montrer aux puséistes toute l'inanité du lien qui les attache à l'église de l'état. Ils sont trop instruits en général pour ne pas saisir les causes et les conséquences de la guerre qui leur est faite.

LES CHINOIS .- Un journal anglais de Chine prétend que lors qu'un étranger est présenté à un Mandarin, celui-ci répète les paroles que lui adresse l'étranger, et au lieu de lui répondre, il lui demande : " quel est votre âge." C'est une grande marque de politesse en Chine.

CHACUN SON GOUT .- Un correspondant du Morning Post rapporte que deux jeunes gens étaient liés d'une étroite amitie. Un d'eux meurt, l'autre le fait dissequer, fait analyser son sang, et en retire une quantité suffisante de ser pour en sormer un anneau qu'il porte depuis ce temps.

o'BRIEN .- Les journaux anglais rapportent que, depuis sa condamnation. Smith O'Brien continue à jouir d'une bonne santé. Il se montre affable et tranquille; sa bonne humeur n'est nullement diminuée par la position critique où il se trouve. Il se lève à 6 heures du matin, et déjeune à 71 heures. Madame O'Brien, dont l'énergie et le courage dans cet-

te circonstance font l'admiration de tout le monde, visite son mari tous les matins a 9 heures, et passe la journée aven lui. Il n'y a que les plus proches parents de Smith O'Brien qui soient admis à lui rendre visite.

HENRY CLAY .- L'Atlas de Lexceington dit que Henry Clay était assez gravement indisposé, ce qui l'avait empêché d'aller voter pour le général Taylor.

now-york .- Samedi, il y a eu à Now-York trois incendies qui ont détruit 12 maisons, 134 chevaux 525 omnibus et 3 églises protestantes ; la perte est évaluée à \$300000.

YUCATAN -- Nous avons des nouvelles de Campêche jusqu'au 12 et de Mérida jusqu'au 2 octobre : elles sont benucoup plus satisfaisantes que celles précédemment reçues. Les blancs ont repris la ville de Yaxcaba, et remporté divers avantages sur les indiens. Aux dernières dates, la guerre tendait à se ralentir : néammoins, en égard à la situation de la province, le gouverneur Barbachano avait cru devoir ajourner les élections intérieures.

PROUDHON .- Un sectateur de Proudhon soutenait que le chef du communisme était de la secte de Rousseau.

-Dites plutôt de la secte de Voltaire (vol terre), fit interlocuteur.

LES ANGLAIS .- Un journal anglais dit gravement que pour mettre un terme à ses révolutions, dont on voit si souvent le retour, il sernit à désirer que, pour donner un exemple, on brulat une de ces quatre villes, Paris, Berlin Vienne, ou

C'est pousser un peu loin l'esprit conservateur.

S. G. Mgr. de Sidyme, condjuteur de Québec, après avoir fait une retraite de hun jours chez les RR. PP. Je suites de cette ville, part demain pour Québec.

NAISSANCES.

A Ste. Geneviève, le 14, la dame de H. Brunet, ccr.

notaire, a mis au monde un fils.

A Wayne, Pinsylvanie, dernièrement, l'épouse de M. Michael Dress a mis au monde deux garçons et deux filleg. Mme. Dress est mère de 24 enfans et elle n'est âgée que de

MARIAGES.

A Londres. H. C. le S, M. Samuel Feeles, a Demoiselle Maria Ann, fille aince de J. Conley, Ecr. , Propriétaire du Times de Londres, Haut-Canada.

En cette ville, hier matia à l'Eglise Paroissiale, par Messire Mignault, V. G. et cure de Chambly, M. L. Antoine Fréchette, marchand de Chambiy, à Delle Edwidge-Mulvina Gareau, fille de Louis Gareau, ecr., marchand de

DECES.

A Quebec, le 16, sieur Jean Allard, boulanger. 到 医海绵 (1985年 1985年) (1985年)

DISSOLUTION DE SOCIETE

LA SOCIETE qui a ci-devant existé sous les nom et raison de "Chapeleau & Langine" est dissoule à dater de ce jour. M.J. M. LAMOTHE, l'un des associés, est autorisé à transiger toutes les affaires de la dite Société.

ZEP. CHAPELEAU; ... J. M. LAMOTHE.

Montréal, 21 novembre 1818.

LE Soussiene profite de cette occasion pour annoncer au Public en général et au Clergé en particulier qu'il continue à tenir la LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE

à la même place, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire. Il espère continuer à recevoir le patronage public, vû qu'il n'épargnera rien pour contenter ceux qui l'encourageront. Il apportera à ses reli tes la même attention que ci-devant. Ses prix sont plus moderes que jamais et la netteté et la beauté de ses ouvrages se seront toujours emarquer. Le Soussigné a toujours en main quantité de Livres de Littératur,

de Science, etc., etc., Gravures, Images, etc., Papier de toutes sort s et de toute grandeur, etc., tous les Livres en usage dans les Ecole, et toutes les fournitures nécessaires aux enfants qui les fréquence.

Montréal, 21 novembre 1848.-jeo

DR. GEI

OIN des Rues Ste. Hélène et des Récollets. / Montréal 21 Novembre 1848.-5f-is.

AUX BUREAUX DES MELANGES RELIGIEUX CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE CETTE YILLE, etc.

CALENDRIER

POUR L'ANNEE 1849.

Ce Calendrier est un des plus complets qui se publient parmi nous li estde plus beaucoup amélioré sous le rapport typographique et sous celui de la qualité du papier. Ce Calendrier contient ce qui suit:

Le nom de tous les Saints et de toutes les lêtes qui se rencontreu durant l'année;

Les époques ecclésiastiques, politiques, etc., les plus capables d'intéresser les lecteurs canadiens;

Une liste complète des membres du Clergé Catholique des Dioco ces de Montréal et de Québec ;

La liste et les termes des cours de justice; Une table relative au commencement de l'aurore et à la fin du nuscule:

Un tableau de la valeur, etc., des monnaies;

Le commercement des saisons;" La date des quatre-temps

Le comput ecclésiastique : Le nombre, la date, etc., des éclipses pour 1849, calculées avec la

plus grande exactitude; La liste des principaux membres du Couvernement ;

La liste des membres de la égislature Provinciale;

La liste des membres du Conseil Législatif;

rčal, cic., cic. La liste complète des Magistrats, des Avocats, des Notaires, des

La liste des Examinateurs des Instituteurs pour Québec et Mont-

Médecins, etc. etc. etc. Ce Calendrier se vend à TRES-BAS PRIX EN DETAIL; O"

fait encore uneDIMINUTION CONSIDERABLE à ceux qui achètent en GROS.

Montréal, 17 novembre 1848.

I TTTO

E SOUSSIGNE a l'honneur d'informer Messieurs du A AClergé qu'il vient de resevoir de PARIS un assortiment complet de riches étoffes pour ornements et tous les articles en bronzo, or et argent nécessaires au service du cuite. Le choix est très varié et par soite d'arrangemens spéciaux avecles fabricants on trouvera les prix considérablement reduits.

J. H- Roy. Nº. 70 Rue Notre St. Paul. Montréal 17 novembre 1848.-3f.

PIERRE GARNOT

PROFESSEUR DE FRANÇAIS. LATIN, RHÉTORI-QUE, BELLES-LETTRES, &., &. Rue St. Denis, N = . 64, pres l'Eveché, Montréal, 9 Novembre 1848.

L. A HUGUET LATOUR,

MOULEUM. No. 16, RUEST. VINCENT, MONTREAL Mountreal, 20 octobre 1848 .- 6m

L. P.BOIVIN.

NO FRE-DAME ET ST. VINCENT, VERTIT de nouveau es pratiques que tout son éta A blissement est reuni dans ce nouveau local, et qu'il a tout à fait abandonné son anvien magasin de la rue S

Paul vis-a-vis- la Place Jacque quartier. Il attend incessamment par les prochains arrivages un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTE-RIES, articles de goût etc, etc.

Montréal, 26 mai. PROPAGATION DE LA FOI.

Comme les comptes de la propagation de la Foi doivent se au premier décembre, donc messieurs les curés ou autres personnes qui pourmient avoir de l'argensont pries de le fuire parvenir d'ici à ce temps à l'Eveche. Eveche, 7 novembre 1848.

POUR L'ETABLISSEMENT DES TOWNSHIPS

DE L'EST.

TOWNSHIP DE HAM. 1er Aoûl, 1848.

E soussigné, Agent préposé par Son Excellence le Gou-Averneur Général pour diriger les établissements des Terres de la Couronne dans les Comtés de Mégantic et Sherbrooke donne avis à ceux qui veulent et sont en moyens d etablir, que son Bureau est temporairement fixé en la demeure du Sieur Zephirin Coulombes, au Lac Nicolet, dans le Township de Ham, sur le chemin Gosford, où il recevra les applications des colons, tous les jours de la semaine, entre HUIT et ONZE heures de l'avant midi, à dater du PRE MIER jour de SEPTEMBRE proochain, et de là jusqu'à ecqu'avis ultérieur ait été publié du changement de son Bu-

Cinquante acres de terre seront donnés à tout colon âgé de dix-huit ans, et sujet de Su Majesté, qui se présentera ... uni d'un Certificat de probité, sobrieté et de moyens d'exicience jusqu'à ce que le produit de sa terre puisse le maincenii, signé de personnes respectables et connues.

Le porteur de ce Certificat dira à l'Agent (qui les enre-Estera) con nom, son âge, son état, métier ou profession, s'i est marié, le nom et l'âge de sa femme, combien il a d'enfants ie nom et l'âge de chacun, d'où il vient, s'il a encore quelque part des propriétés, et dans quel Township il désire s'établir.

Les conditions du billet de location sont-de prendre posression dans un mois de la date du billet-de mettre en état

culture et rapport au moins douze arpents de la terre en quatre années,-de bâtir une maison, et de résider sur le lot usqu'à ce que les conditions d'établissement aient été accomplies, après quoi seulement le colon aura droit d'obtenir nn titre de propriéte. Les familles comprenant plusieurs colons ayant dron à des terres qui préfèreront résider sur un son lot seront dispensées de l'obligation de bâtisse et de résidence, pourvu que les défrichements voulus se sassent sur chalot. Le défaut d'accomplissement de ces conditions entralnera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu ou donné à un autre.

On permettra à ceux qui auront obtenu un lot gratuit d'en acheter jusqu'à trois autres sur le chemin (cent cinquante acres) à Quatre Chelins l'acre, payable comptant, de manière à pouvoir leur former en tout deux cents acres.

Pour se rendre au Bureau de l'Agence au Lac Nicolet. les personnes du District de Québec peuveut prendre le chemin Gosford à St. Nicolas, on celui de Lambton à St. François de la Beauce.

Les habitants du District des Trois-Rivières ont le chemin des bois francs à Gentilly, en traversant Somerset, et celui du Port St. Françoi, en passant par Sherbrooke.

Ceux du District de Montréal, peuvent prendre les chemins des Townships à St. Mathias sur la Rivière Chambly, à St. Hyacinthe et à Sorel, pour se rendre à Sherbrooke, d'où le chemin Go ford les conduira à l'Agence.

Lorsque le chemin de Wotton aura été complété, la route par Richmond et Danville, dans le Township de Shipton, offrira une communication plus courte avec la résidence de l'Agent pour les Districts de Montréal et des Trois-Rivières.

Le sol du territoire à établir est généralement d'une bonne qualité, convert d'érable et mérisier sur les hauteurs, et de frène, d'orme et de cèdre dans les endroits plus bas. Il s'y trouve du bois de construction, beaucoup de pouvoirs d'eau et de la pierre à chaux.

Les principaux chemins seront ouverts aux frais du Gouvernement.

L'Association des Townships se propose de bâtir des Chapelles, des Muisons d'Ecole et d'entretenir leurs Missionnaires.

Il ne doit pas y avoir d'exclusion d'origine dans cette colonisation, mais on invite particulièrement les Canadiens qui ne peuvent plus obtenir de terres dans les Seigneuries, profiter d'une occasion aussi favorable de s'en procurer gra tuitement, et dans une localité qui offre les plus grands avan tages.

Les chemins maintenant en projet de construction,

sont 10 .- Le chemin de Wotton, partant de l'angle sud-est du T waship de Shipton entre les quatrième et cinquième rangsde Wotton, allant au sud-est jusqu'à l'intersection des onzième et douzième rangs de ce Township, et continuan entre ces rangs vers le nord-est jusqu'a la ligne sud-ouest de l'Augmentation du Townships de Ham, puis, entre les premier et second rangs de la dite Augmentation jusqu'au lo numéro dix, où il rencontrera le chemin Gosford, qui se pro longe jusqu'a Wolfstown.

La longueur de ce chemin est à peu-près de dix-neuf

2 - .- Le chemin Mégantic, partant du chemin Gosford à son interrection avec les lignes sud-est de Wolfstown, et qui traversera dans une direction sud-est le territoire communément appele St. François dans toute sa longueur jusqu'au lac Mégantic, distance d'environ 37 milles.

3 º .- La continuation du chemin Lambton (qui forme la ligne des comtés de Sherbrooke et Mégantic) jusqu'a la ligne nord-est du Township de Lingwick, pour joindre à ce pour le chemin qui conduit à Gould sur les établissements de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique. Le chemin Lambton est dejà ouvert depuis St. François de la Beauce jusqu'à la ligne du comté.

40 .- Le chemin Victoria, partant du chemin Lambton à son imersection de la ligne sud-onest du Township de ce nom et suivant la ligne du comté vers le sud-est jusqu'au Township de Gairdner, où il prendra une direction sud-oueest à travers le dit territoire, pour, au Township de Hampden, tomber dans le chemin de O ter Brook, qui conduit au Vilage de Victoria. L'étendue de ce chemin sera d'environ

22 n.illes. Ces différents chemin seront ouverts sor une largeur de 66 pieps et le terrain de chaque côté sera divisé en lots de 50 acres chaque pour être donnés gratuitement.

enOutre le chemin principal de chacune de ces sections, il v cé aura deux autres (un de chaque côté du premier) de tragrs sur toute l'étendue du territoire, et sur lesquels des outrois satuits de 50 acres seront egalement faits. Mais comme ur ces chemins additionnels il ne sera fait par le Gouvernement d'autres frais que ceux d'arpentage, les concessionnaires seront tenus d'ouvrir le chemin sur leurs devantures respec-

J. OLIVIER ARCAND, Agent pour l'Etablissement des Townships de l'Est. Montréal, 8 and 1848. - 1 m 4 m

A Compagnie des terres de l'Amérique Britannique an nonce aux cultivateurs canadiens du District de Montréal que par un arrangement fait avec l'Association pour l'établissement des townships de l'Est,elle est prête à offrir toutes les terres dans ce district au choix de respectables et industrieux canadiens-français et autres, à des termes qui devront atirer l'attention de tous ceux qui, pour quelque cause que ce soit, sont disposés à laisser leur paroisse natale.

Le but bienveillant de l'Association est de procurer au colon des townships de l'Est, les privilèges religieux et sociaux dont il jouit actuellement, et c'est avec plaisir que la Compagnie des Terres s'est déterminée à faciliter cet objet en cédant ses terres au choix des appliquants à des termes plus avorables qu'elle ne les a jamais ci devant offertes. Et, tandis que l'Association et sa Grandeur l'évêque de Montréal s'occuperont de la bâtisse de chapelles et enverront des missionnaires au besoin, la Compagnie des Terres procurera des terres fertiles à un prix modère, construira des moulins, fera faire des chemins, et en un mot accomplira toutes les obligations auxquelles le Seigneur a été sujet jusqu'à présent, sans assujettir le colon aux conditions onéreuses attachées aux terres des Seigneuries.

Dans le Township de Roxton, l'Association a décidé de aire son début en encourageant la formation d'un établissement prospère, composé du surplus de la population des Seigneuries, et la Compagnie des Terres demande une attention particulière a l'annonce de l'Association concernant les avantages que peuvent avoir les cultivateurs qui iraient s'y

Quoique l'association ait choisi Roxton pour y faire son premier essai, il ne faut pas néanmoins supposer que les beaux et florisssants établissements canadiens dans Stukeley et Ely aient été oubliés ; les colons peuvent aussi y'diriger leur attention, avec la certitude de participer aux avantages d'un District qui a déjà changé l'état de pauvreté de ses premiers habitants en indépendance et aisance, et avec l'ussurance en outre que, sous l'opération bienfaisante de la Société patronne, il sera subvenu à leurs divers besoins d'une manière inconsue aux premiers cultivateurs dont le succès rejouit et encourage maintenant les autres. 🦿

Dans le Townships de Stukeley, la Compagnie offre aux acheteurs dix mille acres de terre depuis 10s. à 12s. 6d., par acre anglais, en tels lots que l'on désirera depuis cinquan le ucres et au-dessus. Ce Township est maintenant habité par une population nombreuse et florissante de canadiens. Il y a une chapelle, des moulins, des bureaux de poste, magasins, manufactures de potasse ainsi que des auborges. Les terres sont couvertes de superbes sucreries, de mérisiers, hêres, etc, et réalisent des produits abondants.

Dans Ely, qui est joint aux habitations de Stukeley, il y a aussi une population considérable et croissante de canadiens. La Compagnie des Terres y possède treize mille acres de terre aussi fertile et bonne que celles de Stukely, et les of

re en vente aux mêmes prix. Dans Orford, joignant aussi Stukely à l'est, et communiquant à ces habitations par le chemin de la malle de Montréal à Sherbooke, il s'est aussi dernièrement commencé un Etablissement Canadien. On y a bâti deux moulins à scies, et un moulin à farine sera en opération cet automne. Il y a de plus une manufacture de potasse, une auberge, et un magasin. La Compagnie des Terres a près de quarante mille acres de terre à vendre dans Orford, et désire particulière-

ment y encourager l'établissement de bons cultivateurs canadiens. Les meilleures terres en bois franc sont en conséquence maintenant offertes comme premier encouragement, au bas prix de 7s. 6d. l'acre, quoiqu'égales en qualité à celles de Stukeley et d'Ely. La Compagnie a aussi l'assurance de 'Association, qu'aussitôt que ses fonds le lui permettront, elle fera bâtir une chapelle et une maison d'école après que 80 familles s'y seront établies, et leur procurera un missionnaire.

Les acheteurs n'ont qu'a payer l'intéret du prix de leurs terres pendant les premières dix années, liquidant ensuite le prix d'achat en quatre versemens égaux annuels avec intérêt, et aucune autre demande ou redevance n'est jamais ensuite payable par le colon.

Il n'est exigé aucun argent comptant. Pour le présent, la Compagnie prend des produits Negociables en paiement, et en certains cas elle permet que partie du prix de la terre soit payée en travail sur les chemins.

Le colon n'est pas obligé de faire moudre ses grains aux moulins de la Compagnie, qui ne gène les colons en aucune manière. Il peut de cette manière, en s'établissant sur une terre de la Compagnie dans les Townships de l'Est, jouir de tous les avantages de son endroit natal, de sa langue, de sa religion et de ses habitudes sociales, sans aucune des restrictions qui paralysent ailleurs son industrie et son esprit d'en-

La distance de St. Césaire à Stukeley est de douze lieues, par un bon chemin où passent tous les jours les malles de Monreal, de Sherbroke et de Stanstead. Orford et Ely sont à une distance d'environ une lieue et demie au delà.

On peut saire application pour des terres à l'agent sur les lieux, M GEORGE BONNALLIE qui donnera toute information et assistance nécessaires, aux personnes désirant acheter des terres. Ou, si on le présère, on pourra s'adresser à A. T. GALT, Ecuyer, à Sherbrooke, le Commissaire de la Compagnie.

La Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique a aussi à vendre beaucoup de terre dans tous les autres Townships, dont elle disposera à des conditions également faciles. On voudra bien référer aux autres avertissements qui les concernent, ou s'adresser au Commissaire de la Compagnie à Sherbrooke.

N B.—Pour s'assurer d'un nombre de colons respectables, certa ns avantages additionnels sont accordés à ceux qui sont recommandés par l'Association comme possédant les moyens et les qualités nécessaires pour s'établir dans les bois ; et la même indulgence sem accordée par les soussignés à tous tels acheteurs futurs qui, au temps de leur demande pour des terres, prouveront d'une manière satisfaisante leur aptitude et disposition à faire des colons industrieux, et qui conséquemment ne pourront que prospérer.

A.T. GALT. Commissaire.

Bureau de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique, Sherbrooke, Township de l'Est, 10 juil. Montéal, 4 août 1848. 1:6:

Gerin-Lajoie,

etabli son Bureau au No. 15, Rue St. Vincent, po-A voisine de la Minerec.—20 septembre.

DEPARGNES

DE LA ...CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:

Monseigneur l'Evêque, Catholique de Montréai. Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président, AL arocque, V. Président, Francis Hincks, Hillolton, Damuse Masson, Nelson Davis. L. T. Drummond,

P. Beaubien, Joseph Bourret, H. Mulholland, Edwin Atwater Barthw. O'Brien, Jacob DeWitt Joseph Grenier,

VIS est donné par les présentes que cette Institution paiera QUATRE PAR CENT sur tous les Dépôts qui seront faits le ou après le premier jour d'août prochain-Les DEPOTS reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées) Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Burea. doivent être envoyées les Jendis ou Vendredis, vû que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigenient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun antre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

> JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier

27 juillet 1848.

AVIS.

ES SOUSSIGNÉS s'adresseront à la Législature à la prochaine, session, ou a la suivante si le cas le requiert pour en obtenir le privilège de construire un pont de péage sur la rivière L'Assomption vis-à-vis l'église de la paroisse de ce nom. Il y aura deux piliers dans la rivière, laissant un passage libre pour les radeaux d'au moins quatre vingt pieds. Ily aura un pont-levis de trente pieds de largeur. Il sera éleve à sept pieds au dessus de la plus grande crue connue des

Le privilège qui sera demande s'étendra à une lieue au dessus et autant au dessous du site du dit pont, laissant la liberté, à qui voudra, de tenir une traverse de canot ou d'esquif pour la commodité de piétons, au lieu connu sous le nom de raverse à Marcille.

Les péages qui seront demandés, sont : Pour chaque carosse ou autre voiture à quattre roues on voiture d'hiver, tirée par deux chevaux ou autres bêtes de trait : Six deniers courant.

Pour chaque voiture à quatre roues, on à deux roues chaque voiture d'hiver, tirée par un seul cheval ou autre bête de trait : Quatre den ers. 3 ° P our chaque cheval ou autre bête de trait, anelé aux

voitures ci-dessus mentionnées : Deux deniers et Pour chaque personne à cheval : Deux deniers et

Pour chaque personne à pied : Un denier. Pour chaque bête de trait ou de somme, ou bête à

Un demer et demi. Pour chaque mouton, veau, agneau, chévre, autre animal de même taille : Un demi denier coupre F. LAROCQUE.

P. U. ARCHAMB JULT. NARCISSE GALARNEAU. JOSEPH PELLETIER, fils.

A. E. ARCHAMBAULT. AMABLE ARCHAMBAULT. CYRILE CHAPUT. CAMILLE ARCHAMBAULT. AGAPIT CHAPUT.

L'Assomption, 1er juin 1848.

COLLEGE DE RAGIOPOLIS.

KINGSTON, HAUT-CANADA.

TETTE INSTITUTION a commencé ses cours réguliers depuis ces deux dernières années, et elle est sous le surveillance immédiate du Très Révérend ANGUS MACDONELL, V. . . , assisté du Révd. J. FARREL et du Révd. J. MADDEN et d'autres

Placé dans une des meilleures localités, le collège de Kingston est, sans contredit, une des plus belles institutions de cegenre: au ant par son fini et son élégance que par ses dimensions [ayant 5 étages et 150 pieds de longueur] et l'étendue de son terrein.

La vue domine l'entrée du Lac Ontario, la Baie de Quinté, le fleuve, St. Laurent, la Baie de Cataraqui et toutes les campagnes circonvoi-sines. Quant à la santé et au confort, aucune situation, près de Kings

ton, ne peut lui être comparée.

Le cours d'étude comprend toutes les branches généralement enseignées dans les autres institutions collégiales, savoir : la théologie, a philosophie, les auteurs classiques, le latin, le gree, le français, et l'italien si on le désire.

L'année scholaire commence le 14 septembre et se termine vers le 15 ou le 20 de juillet. Le prix de la pension scholaire, de l'enseignement, du chauffage

et de la lumière, pour l'année, est de £25 dont moitié payable d'avance. Les externes payent £5 par année. Le blanchissage, s'il est fuit

au Collège est de L2. 10s. Et les frais des médocins, à moins que les parents ne veuillent encourir des risques, cont de L1. On donnera des leçons de musique à ceux qui seront disposés à en faire les frais. En cas de maladie, des chambres séparées pour l'usage du collége,

sont retenues à l'Hôtel-Dieu, où tous les soins et attentions seront prodigués par les Sœurs de l'établissement, à des prix très réduits. On ne prendra aucun élève pour moins d'une demie année. On ne permettra l'introduction dans le collège d'aucuu livre, pamphlet ou autre objet, sans être préalablement examinés, et tout objet trouvé inadmissible, tel que Roman et livre immoral, sera confisqué.

Aucune remise sur la pension n'est faite pour absence à moins qu'el le ne soit d'un mois. Toute charge extrà doit être payée six mois d'a-

Toutes lettres envoyées on recues par les étudiants sont sujettes à

On enver. a, quatre fois par année aux parents ou aux tuteurs, un bulletin de la conduite et des progres des enfans. Un examen privé aura lieu de temps à autre pendant l'année, et un autre, public, aura lieu à la fin de l'année ; les parents sont respectueusement priés d'y assister.

Cette institution, quoique strictemant catholique, reçoit des jeunes gens de toute autre coyance-religieuse ; ils y jouiront d'une entire-liberté de conscience ; toutefois ils seront tenus de se conformer aux

exercices public de la maison. La discipline de collége est douce et paternelle, mais an même emps, elle est forte.

On s'appliquera à veiller à la santé, à la tenue et au bien-être de Pétudiant, et à lui rendre agréable le séjour de la maison. La bonne conduite et l'asiduité seront récompensées. L'insubordination et la désobéissance seront punies, par des avis privés, des reprimandes publiques, ou autrement, comme le cas l'exigera. La conduite ou le langage immoral, les habitudes de paresse, ou toute grave violation de l'ordre exposent à l'expulsion.

- S'adresser au Révd. Angus MacDonell, au Collége de Kingston. Montréal, 18 août 1848.

A VENDRES

NE superbe maison de pierre et autres dépendances, à vendre dans le village Ste. Thérèse, près du collège, avec un superbe terrain.

JOSEPH LAJEUNESSE. Montred 18 uille: 1848

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

B. ROLLAND.

24. RUE ST VINCENT MONTREAL

N trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de Ilvet fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de priè-res : le tout à des PRIX TRES-REDUITS.

E Soussigne informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., a lassi basprix que qui que ce soit. Voir ses prix avant aller "d'acheter ailleurs. 🖟

J. BTE. ROLLAND.

Montréal, 5 novembre 1847.

Moutréal, 21 octobre 1847.

Librairie

ECCLESIA STIQUE.

E sousssignes out l'honneur d'annoncer au public et à leure ams qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Sémmaire,où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main des ivres de Morale et de Reli-tion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils esperent que le patronage du public et particulièrement du clergé catho-lique ne leur fera pas défant, vu la supériorité de leurs articles o excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Fifin ils fo ronttout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseron CHAPEEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 1er. mai 1848.

AVIS.

ANS la vue de reconnuître l'accue bienveillant reçu jusqu'à co jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens. de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PRE-MIER de MAI prochain, l'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, cous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre.

Toute personne qui nous procurera HUIT aboniés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Nous prions toutes les personnes, amies de notre journal, de vouloit faire connaître le présent avertissement dans leurs localités respecti ves; et les journaux qui échangent avec nous, nous conféreront, enl eproduisant, un service que nons leur rendrons dans l'occasion.

On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, an burean du Journal, No. 22. Rue Lamontagne, et chez MM. J. & O. Crémazie, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville. A Montréal, chez E. R. Fabre, écr.,

> STANISLAS DRAPEAU, PROPRIETAIRE.

Québec, 17 mars, 1848.

No. 3, Rue St. Vincent.

IMPRIMEUR.

No 24. RUE ST. VINCENT, MONTREAL

FFRE ses plus sincères remerciments à ses amis et au public pour l'encouragement qu'i en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atrlier typographique, et prend la liberté de solliciter de nou-veau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que,

PAMPHLETS, Livres. BILLETS D'ENTERREMENT, CATALOGUES. CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHÈQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITES CARTES DE VISITES, CONNAISSEMENTS, Annonces de Diligences,

PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC. Le tout avec goû; et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis einq ou

ix mois seulement. PRIX TRES-REDUITS.

ARCHITECTURE

CHS. BAILLARGE', ARCHITECTE, au vieux Château St. Lou HauteVilleQuébec.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publicat DEUX fois la senaine, le MARDI et le VENDREDI. Le PRIX d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES.

payables d'avance, frais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melange

doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abannemen Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent êtr adressées, francs de port. à l'Editeur des Mélanges Religieux a'Mont

PRIN DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, lère, insertion, Chaque insertion subséquente, Dix lignes et nu-dessous, l'ère, insertion,

Chaque insertion subséquente, An-dessus de dix lignes, [l'ére, insertion] chaque ligne, 0 Chaque Insertion subséquente, par ligne, 0 0 1 1 Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à

Pour les Annonces qui doivent parnitre LONGTEMES, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré:

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. MM. FABRE, & Cie., librair 'VAL. GUILLET, Eer. N. P. M. D. MARTINEAU, Pire. V Montréal, Trois-Rivières,

M. F. PILOTE, Pire. Direct. Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Maid cole près del'Eveché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOS. RIVET & JOS. CHAPLEAU,

PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.